



Électricien en éclairage public

Catégorie C

Employeur : Rennes Métropole

Direction :

Direction de la Voirie

Effectif : 489

Leur raison d'être : Direction mutualisée (Ville de Rennes et Rennes Métropole), avec des services centraux et des Plateformes de Voirie, elle assure l'aménagement et l'entretien de la voirie et de ses équipements : voirie, ouvrages d'art, éclairage public, signalisation, régulation de trafic, stationnement payant, propreté, logistique événementielle...

Service :

Service Éclairage Public

L'équipe : Le service assure l'Exploitation, l'entretien, la maintenance et les travaux sur les installations d'éclairage public, des bornes marchés et d'illuminations de Noël.

Effectif Service : 35

Le sens de ce poste :

Assurer la maintenance préventive et curative des installations d'éclairage public et des bornes marchés
Assurer l'exploitation des installations d'éclairage public et des bornes marchés et garantir la sécurité électrique et mécanique des usagers

Environnement et conditions de travail :

Horaires : 8h00 – 11h45 / 12h45 – 16h30

Lieu de travail : Centre technique municipal – 40 rue Jean-Marie Huchet – Rennes

Matériel(s) à disposition : Véhicule adapté et téléphone portable (attribués à l'équipe). Vêtements de travail sous tension haute visibilité + Équipements de Protection Individuels (EPI)

Missions de suppléance : Détailler ici les missions de suppléance.

Télétravail : Non

Autres : Astreinte de sécurité (~2/3 jours toutes les 6 semaines)

Éléments de statut:

Cadre d'emploi : Adjoint Technique

Parcours : 3

Éléments complémentaires de rémunération : Sujétion liée au poste + Indemnité d'astreinte + paiement des heures supplémentaires

N° du poste : 00293

Date de mise à jour de la fiche de poste : 21 février 2024

Verso >

Vos 3 principales missions :

1-Assurer la maintenance préventive et curative des installations d'éclairage public et des bornes marchés (55 %) :

- Assurer la maintenance préventive des installations
- Assurer la maintenance curative des installations (diagnostic, dépannage)
- Entretien du matériel (véhicules, EPI)

2-Assurer l'exploitation des installations d'éclairage public et des bornes marchés et garantir la sécurité électrique et mécanique des usagers -30 %) :

- Assurer l'exploitation des installations (identification de réseaux, mises en services, tests et mesures nécessaires)
- Assurer la continuité de service (participer à l'astreinte éclairage public et signalisation lumineuse)

3-Réaliser des travaux de maintenance, de rénovation et d'amélioration (15 %) :

- Travaux de maintenance, de rénovation et d'amélioration
Assurer la continuité de service (Participer à l'astreinte EP/SL)
- Rendre compte de l'activité et suivre les modifications et évolutions du patrimoine

Compétences

Les compétences relationnelles :

- [Capacité d'organisation et aptitude à assumer des travaux quotidiens en binôme autonome
- Esprit d'équipe et disponibilité]

Les compétences nécessaires pour la prise de poste :

- [Connaissances en électrotechnique (BT), éclairage public et signalisation lumineuse
- Connaissance des outils informatiques
- Permis de conduire VL minimum]

Les compétences pouvant être acquises une fois en poste :

- Habilitation électrique, travaux sous tension conduite de nacelle et de poids-lourds